

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38

contact@dompierrezurmont.fr

Dompierre-sur-Mont, le 06/11/2023

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 06 novembre 2023 à 20h30

Date de Convocation : 31.10.23

Nb de conseillers en exercice : 11

Date d’Affichage : 31.10.23

Présents : 11

Votants : 11

Etaient présents : BAKKER Jilles, BECAUD Thierry, CHAUVIN Romain, FATON Richard, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, MENOILLARD Marc, PIETRIGA Guy, PONCET Claude, VERNIER Fabienne.

Excusé :

Secrétaire de séance : Valérie GERVAIS

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Guy PIETRIGA, Maire, déclare la séance ouverte à 20 h30.

Compte-rendu conseil du samedi 02 octobre 2023 : sans observation

1 Renouvellement adhésion groupement d’achat EDF (délibération)

Notre commune est membre du groupement de commandes pour l’achat d’énergies Bourgogne-Franche-Comté.

L’acte constitutif de ce groupement élaboré par les 8 Syndicats d’Energie en 2016 a évolué. Le conseil municipal approuve à l’unanimité la nouvelle convention constitutive pour le prochain marché d’électricité du 01/01/2026 au 31/12/2028.

2 Sécurité village abribus

La sécurité routière dans notre village est une préoccupation constante des élus. Conformément aux propositions de la mission circulation exploitation sécurité du conseil département du Jura et en accord avec Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l’unanimité, décide de faire réaliser la deuxième phase des travaux de sécurité routière dans le village comprenant des acquisitions et l’installation de matériel signalétique, marquages au sol, implantation d’un nouveau abribus destiné à éviter les manœuvres dangereuses du bus scolaire ainsi que la ligne régulière. Le maire informe que des devis sont en cours d’élaboration. Il sollicitera dès que possible les subventions afférentes aux divers organismes concernés.

3 CLECT (délibération)

Terre d’Emeraude communauté est propriétaire du moulin des vents à Montfleur. Le maire de Montfleur propose d’en reprendre la propriété, les travaux d’entretien et le fonctionnement courant.

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38

contact@dompierrresurmont.fr

Le Conseil Communautaire, par délibération du 14 décembre 2022, et conformément à l'article L 5211-41-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, a décidé de restituer à la commune de Montfleur à compter du 1^{er} janvier 2023 le Moulin de Pont des Vents, considérant qu'une gestion de proximité permettra de mettre en valeur cet équipement à vocation touristique et pédagogique.

La commission locale des charges transférées a démontré qu'il n'y avait pas lieu d'établir une CLECT pour cette opération. Il s'agit donc d'une rétrocession sans impact financier pour les deux collectivités.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

4 Demande subvention comité d'animation (délibération)

C'est avec plaisir que le conseil municipal a appris le renouvellement du comité d'animation. Cette association est indispensable à la commune et indissociable de la vie du village.

Afin d'assurer les prochaines manifestations, le bureau sollicite une subvention « starter » de 300 € pour le Noël des enfants, carnaval soirée jeux etc.

Elle est accordée à l'unanimité par le conseil municipal.

Questions diverses :

1) Enquête publique - PLUI

L'enquête publique unique pour le PLUi de la Communauté de communes de l'Ancienne Région d'Orgelet et les Périmètres Délimités des Abords sur Orgelet va se dérouler du vendredi 10/11/2023 9h au lundi 11/12/2023 19h.

Conformément à la loi l'affiche relative à l'enquête publique a été publiée avant le 26 octobre.

Des éléments importants y figurent :

- Réception du public par les membres de la commission d'enquête en mairie de Dompierre : lundi 20/11/2023 de 10h à 12h00 et le mardi 05/12/2023 de 10h à 12h. Il faut savoir que les requêtes peuvent être déposées dans n'importe laquelle des mairies figurant sur l'affiche et aux heures indiquées.
- Le public pourra consigner ces observations et propositions dans le registre papier mis à disposition dans les 25 mairies et à la communauté de commune.
- Il est aussi possible de déposer ces observations à l'adresse mail suivante : enquete-publique-4964@registre-dematerialise.fr.
- Par voie postale, un courrier adressé à l'intention du président de la commission d'enquête PLUI – Terre d'Emeraude communauté – 4 Chemin du Quart – 39270 ORGELET.

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38
contact@dompierresurmont.fr

2) DECI – Syndicat des eaux / suez

Une importante réunion associant le syndicat des eaux d'Orgelet, les communes de Dompierre, Présilly, Chavéria et Beffia, et le lieutenant Lauriot a eu lieu le 12/10/2023 en mairie de Présilly.

En ce qui concerne Dompierre la sécurité incendie n'est que partiellement assurée du fait d'un manque de pression et de débit dans de nombreux poteaux incendies. Les membres de cette rencontre recherchent activement des solutions pour parvenir aux normes spécifiées par le SDIS. Il est regrettable qu'aucun représentant de Suez, pourtant invités ne se soient déplacés.

Les études se poursuivent, la réserve à incendie située à l'ouest du village sera pourvue de deux cannes d'aspirations l'une orientée vers Jura Clean. L'autre en direction de la zone artisanale et du village. La première sera payée par l'entreprise.

3) Terre d'Emeraude - Bellecin

Le maire fait le point sur les négociations entre le Département et la communauté de commune. Un débat s'engage.

4) Canisac

Il est formellement interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons et les murs, clôtures, adjacents.

Deux distributeurs seront installés, le premier devant la mairie et le deuxième à l'aire de jeux.

Le conseil compte sur la discipline des propriétaires de chiens.

5) Bilan des plantations ONF

Dans le cadre du plan de relance de l'état, des plantations de nouvelles essences ont été réalisées par l'ONF il s'agit de Douglas. Sur les 1900 plants, 95 % ont été préservés. Pour les Pin laricio sur 900 plants 97 % ont survécu.

6) 11 novembre – exposition Souvenirs Français

Commémoration du 11 novembre 1918, armistice de la 1ère guerre mondiale

Cérémonie au monument à 10h30

Une exposition relative à l'histoire des monuments aux morts, organisée par le Souvenir Français et la Municipalité sera visible à la salle communale à partir de 10h00.

Une urne pourra recueillir vos dons à l'intention des œuvres du souvenir Français.

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

10, rue du 11 juillet 1944
39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38
contact@dompierresurmont.fr

7) *Obsèques Christian Guidoni*

La commune a été représentée au funérarium et une gerbe a été déposée.

La séance est levée à 23h45.